



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 22 avril 2016**

# Les immigrés préfèrent les grandes villes

Une étude de l'Insee montre  
que les immigrés représentent  
8,7 % de la population française  
et qu'ils vivent en majorité dans  
les grandes aires urbaines



**L'immigration d'origine africaine se concentre en majorité dans les grands centres urbains, ici à Saint-Denis.** PHOTO ARCHIVES THOMAS SAMSON/AFP

**BENOÎT LASSERRE**  
b.lasserre@sudouest.fr

## 1 Immigrés : 8,7 % de la population française

Selon le dernier recensement effectué par l'Insee (1) – et en attendant les résultats du prochain dans quelques semaines –, la France compte 65,2 millions d'habitants dont 5,7 millions d'immigrés, soit 8,7%.

Une présence qui résulte de plusieurs vagues successives, mais presque toujours venues du sud. Entre les deux guerres, les flux migratoires proviennent principalement de la péninsule ibérique et d'Italie pour répondre aux besoins de l'industrie, en pleine expansion, ainsi que de l'agriculture, mais aussi pour des motifs politiques, ces pays étant sous régime dictatorial. L'immigration ibérique s'installe essentiellement dans le sud-ouest de la France. Celle d'Italie se retrouve plutôt dans les bassins industriels de l'Est.

Après 1945, les chantiers de reconstruction font massivement appel à de la main-d'œuvre maghrébine. Mais l'immigration espagnole et portugaise ne se tarit pas pour autant. C'est l'époque des Trente Glorieuses, qui profite à la fois à l'automobile et au bâtiment.

L'immigration asiatique, dans laquelle est incluse la population turque, ne sera vraiment significative qu'à partir de la fin des années 1990.

## 2 À 90 % dans de grandes villes

L'immigration est principalement motivée par des raisons économiques, et c'est dans les grandes villes qu'il y a le plus d'espoir de trouver du travail. Ainsi que de retrouver des compatriotes.

Selon l'Insee, neuf immigrés sur dix vivent dans une grande aire urbaine. C'est seulement le cas de huit non-immigrés sur dix. Sans surprise, c'est évidemment Paris et sa couronne qui écrasent les statistiques en hébergeant plus de 38 % de la population immigrée française (soit 2,2 millions d'individus, sur un total de 10,2 millions.)

Les six grandes aires urbaines de Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux et Nice se situent peu ou prou dans les mêmes proportions que la capitale, avec une population d'immigrés avoisinant les 15 %.

Six immigrés sur dix vivent dans des communes étiquetées par l'Insee comme « densément peuplées », contre trois non-immigrés sur dix. Dans cette catégorie, on trouve des villes-centres d'agglomérations moyennes, mais aussi des villes de

banlieue où un nombre important de logements sociaux ont été construits au cours des années 1960 et jusqu'au milieu des années 1970.

Ce sont les Africains (du Nord ou subsahariens) qui résident majoritairement dans les grandes aires urbaines (surtout à Paris, Lyon et Marseille). Idem pour les immigrés chinois qui, pour 65 % d'entre eux, vivent à Paris.

Les immigrés européens, en revanche, sont plus dispersés sur le territoire national. Italiens et Espagnols sont peu présents (19 %) dans la région parisienne.

Cette concentration géographique évolue peu avec les nouveaux arrivants de ces dernières années. Moins en raison de la possibilité de trouver du travail que pour celle de retrouver une communauté de compatriotes.

### 3 Un peu moins dans notre région

En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), la part d'immigrés dans la population se situe à 5,6 %, soit 330 000 personnes. C'est 3,1 pts au-dessous de la moyenne nationale.

En ALPC comme ailleurs en France, la population, immigrée ou non, vit essentiellement dans les grandes aires urbaines. Mais les immigrés (60 %) y sont proportionnellement plus nombreux que les non-immigrés (45 %).

La part d'immigrés est plus faible dans les aires urbaines de plus de 200 000 habitants qu'au niveau national, où elle dépasse les 11 %. Elle s'échelonne de 4 % à La Rochelle à 7 % à Bordeaux et 7,4 % à Pau et Bayonne.

L'Aquitaine, de par sa proximité géographique, compte de nombreux immigrés de la péninsule Ibérique. L'aire urbaine de Bordeaux rassemble 1,4 % de la population immigrée française, mais 3,1 % de l'immigration espagnole et 2,2 % de celle du Portugal. À Bayonne, la proportion d'immigrés tombe à 0,4 % du pays mais monte à 4,4 % pour les Espagnols.

(1) Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.



Cours Victor-Hugo, Bordeaux.

PHOTO GUILLAUME BONNAUD

« Après 1945, les chantiers de reconstruction font massivement appel à de la main-d'œuvre maghrébine »

« Mais il n'y a rien à la campagne ! C'est mort ! »

## **BORDEAUX** Le cours Victor-Hugo rassemble plusieurs générations d'immigrés issus de différents pays, européens ou africains. Tous sont venus s'installer dans une grande ville parce que c'est là qu'ils pouvaient espérer trouver du travail

Restaurant Istanbul, café Le Sultan, bazar des Frères Saaoudi, pharmacie Huynh, supérette Meknès, Soleil Coiffure, bar-restaurant Los Dos Hermanos, Couscous Ifri, boucherie Promorient, on en passe et des plus épiciés.

Bienvenue cours Victor-Hugo à Bordeaux, dont la partie orientale (à l'est donc, vers la porte de Bourgogne et les quais) livre une histoire en couleurs de l'immigration bordelaise, à quelques minutes à pied de la place et du quartier Saint-Michel, eux-mêmes lieux emblématiques de la diversité de la ville.

Sur le trottoir, comme il en a l'habitude depuis bien plus de mille et un jours, Tayeb discute en arabe avec deux compagnons avant d'aller faire ses courses dans une épicerie de la rue des Faures.

À 72 ans, cet Algérien de naissance, désormais naturalisé français mais désignant toujours l'Algérie par « chez moi », vit à Bordeaux depuis quarante-huit ans. « Je suis venu ici, je ne connaissais personne. Pendant quatre ans, j'ai dormi dans des vieux baraquements près de la gare. C'était pas facile, hein. »

### **Trente ans au Rétro**

C'était avant la construction de tours HLM où se sont regroupés, plus de force que de gré, les immigrés, surtout maghrébins, à la périphérie de la ville, sur les Hauts-de-Garonne ou à Pessac, la ville où vit désormais Tayeb.

Pendant trente ans, il a travaillé dans les cuisines de l'ancien Rétro, place Stalingrad. Le travail, c'est la raison pour laquelle Tayeb – et il n'est évidemment pas le seul – a choisi une grande ville comme point de chute.

« Je voulais du boulot et puis aussi du soleil. On m'avait proposé Dunkerque, j'ai toujours refusé. »

Attablé à la terrasse d'un bar où se retrouve la communauté turque, Le Tequila, Mehmet fournit la même explication de sa présence à Bordeaux, où il a débarqué il y a quinze ans. « Je

savais qu'il y avait de nombreux compatriotes et que j'y trouverais plus facilement une embauche. »

À 40 ans, Mehmet est salarié dans une entreprise de couverture-zinguerie et ne s' imagine plus vivant ailleurs que sur les rives de la Garonne.

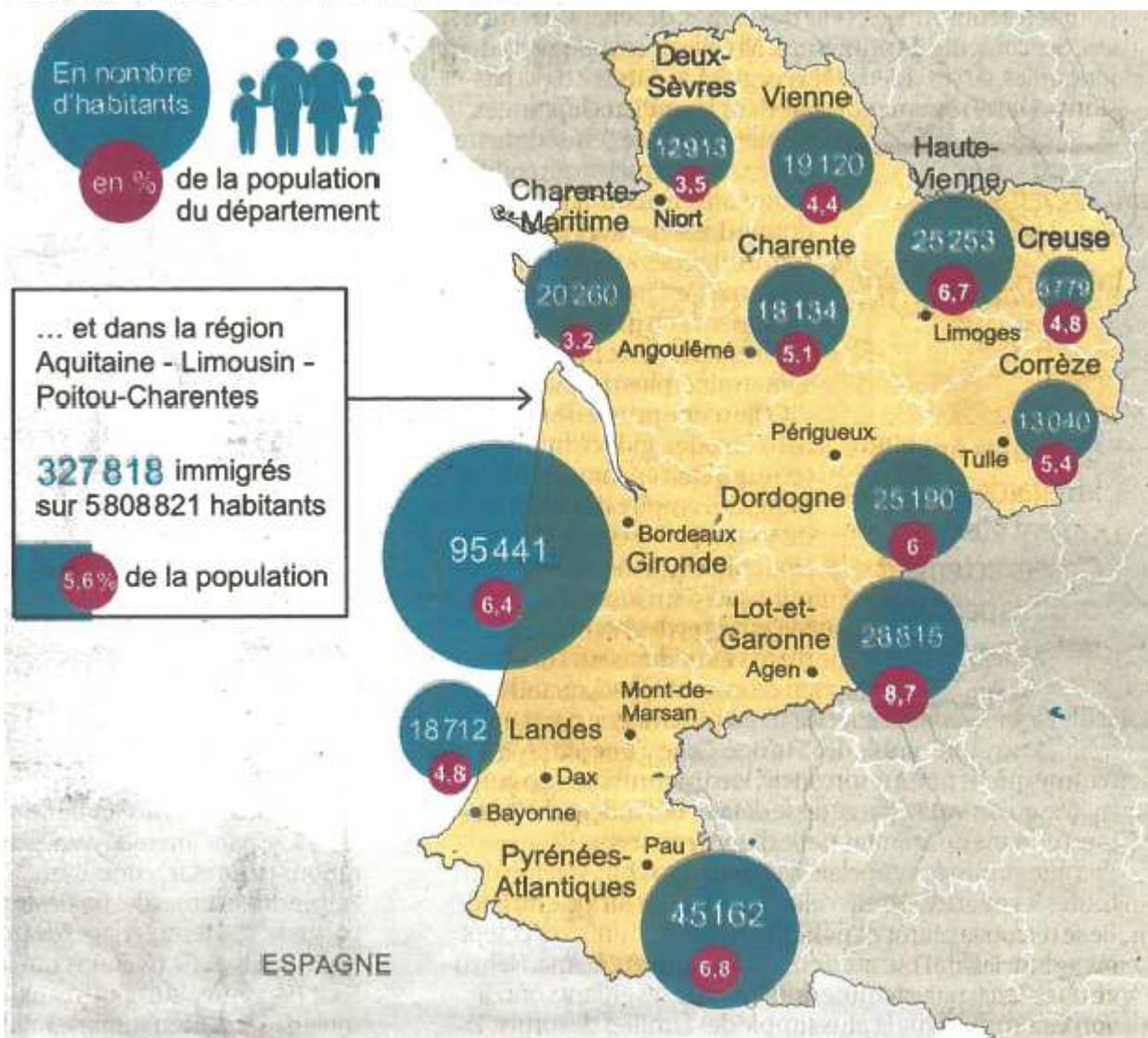
Le cours Victor-Hugo, c'est un millefeuille où s'empilent, sans vraiment se mélanger, des générations d'immigrés. « C'est le cours qui mène de l'Orient à l'Occident », explique l'architecte Fabien Pédelaborde, qui, il y a quelques années, a conçu son réaménagement avec Laurent Gouyou-Beauchamps.

Le port d'attache de Tayeb, qui y vient tous les jours. Aurait-il pu vivre en milieu rural ? « Tu veux dire à la campagne ? Mais il n'y a rien à la campagne, c'est mort ! »

**B. L.**

# LA POPULATION IMMIGRÉE

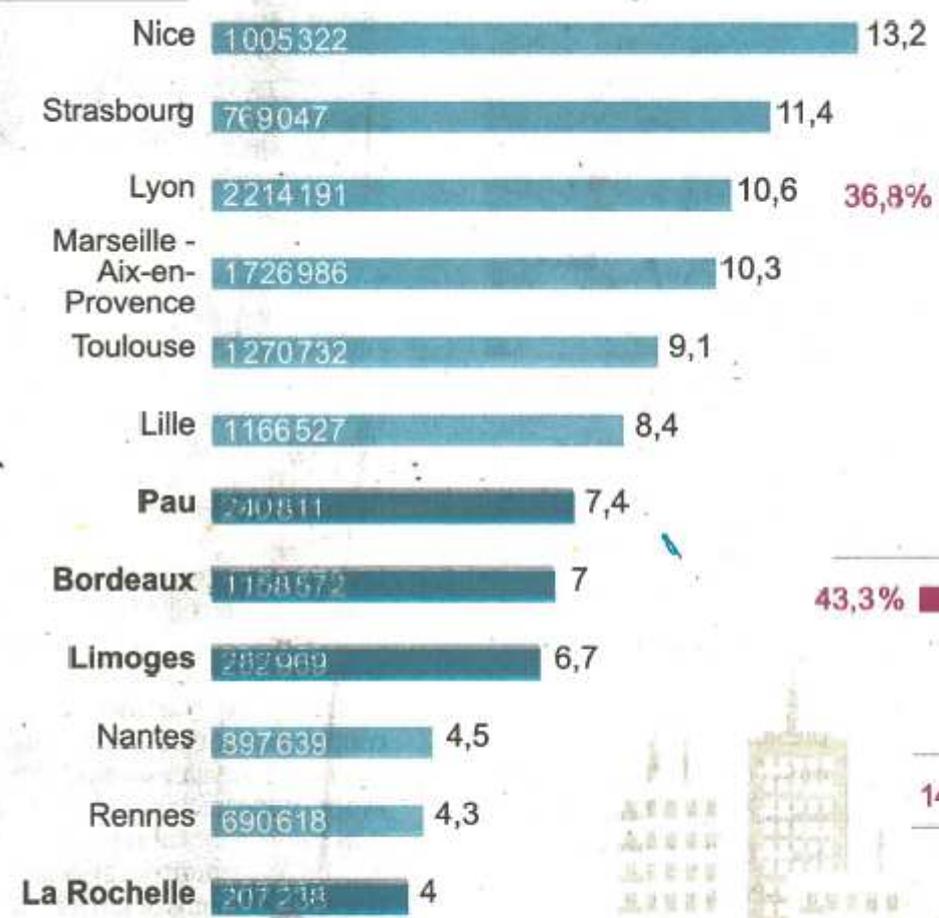
DANS LES DÉPARTEMENTS...



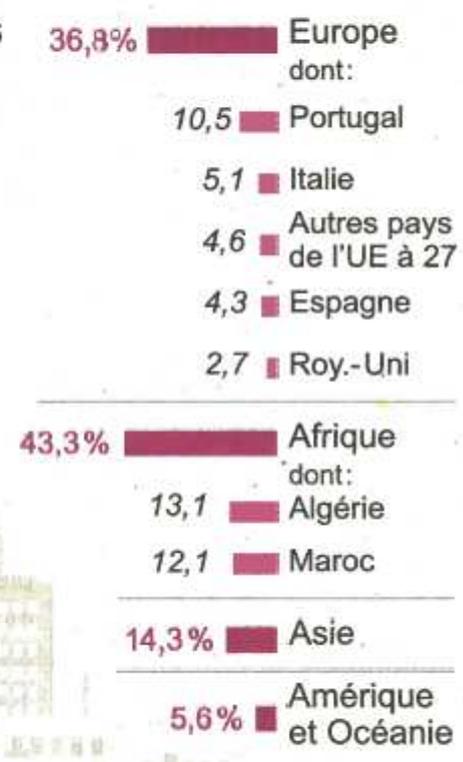
... DANS LES GRANDES AIRES URBAINES

Part des immigrés dans l'ensemble de la population de la ville, en %

Paris Population totale: 12341241 habitants dont: Immigrés → 17,7%



D'où viennent-ils ?



Source: Insee (chiffres 2012)



# Le bâtiment reprend des couleurs

**CONJONCTURE** Pour la première fois depuis près de quatre ans, l'enquête des artisans du bâtiment indique une reprise en ce début d'année

«**Q**uand le bâtiment va, tout va», dit le dicton. Il faut sans doute le croire, vu l'attention que portent tous les gouvernements à ce secteur d'activité, pourvoyeur de croissance et d'emplois pour l'essentiel non délocalisables. La dernière enquête de conjoncture de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), principale organisation professionnelle du secteur, indique une reprise de l'activité globale de 1 % au premier trimestre de cette année.

Il en faudra plus pour regonfler les carnets de commandes des artisans et petits entrepreneurs du BTP et redonner des couleurs au marché de l'emploi, déprimé, dans ce secteur, mais cet indicateur est important car il fait suite à 15 trimestres, près de quatre ans, de baisse d'activité continue.

## Logements collectifs

Après avoir connu une période faste dans les années 2000, dopé notamment par les différents dispositifs fiscaux d'aide à la pierre (Robien, Sellier), le BTP s'est enfoncé dans la crise à compter de 2010, faute de commande publique et de politique fiscale incitative. Les particuliers ont eux aussi mis le pied



**Les travaux d'amélioration des performances énergétiques tirent l'activité vers le haut.** PHOTO MICHEL AMAT/« SUD OUEST »

sur le frein de leurs projets d'acquisition ou de rénovation. Effet de la crise. C'est d'abord la construction neuve qui est repassée dans le vert en ce début d'année (+1,5 %) selon cette étude, plus que les marchés d'entretien et de rénovation (+0,5 %). Les travaux d'amélioration des performances énergétiques, enfin dopés par les différents dispositifs d'aide et de subvention (crédit d'impôt, écoprêt à taux zéro), tirent visiblement l'activité du bâtiment depuis quelques mois. Le logement collectif est lui

aussi reparti mais ce n'est pas (encore ?) le cas pour le logement individuel ou les résidences, seniors ou étudiantes.

« Je veux croire que cette tendance positive se consolidera dans les mois à venir avec la hausse constatée de 7,7 % du nombre de permis de construire », a indiqué hier Patrick Liebus, le président de la Capeb. La prolongation du dispositif fiscal Pinel et le renforcement du prêt à taux zéro devraient y concourir. Le boom des prêts immobiliers aussi.

**Jean-Bernard Gilles**

# La région



## L'ambassadeur de Chine en visite à Pau

L'ambassadeur de Chine en France, Zhai Jun, est à Pau depuis hier et jusqu'à aujourd'hui. Il a été reçu par François Bayrou. Il s'est rendu à Turbomeca et doit visiter le centre scientifique de Total.

# Nouvelle région : l'Aquitaine en tête du peloton

**POLITIQUE** Le futur nom de la grande région sera voté le 20 juin par les 183 élus. En attendant, un comité présidé par Anne-Marie Cocula sonde l'opinion... quand elle est là

Comment va donc s'appeler cette (très très) grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ? Si on se fiait seulement au nombre de participants aux réunions organisées autour d'Anne-Marie Cocula, historienne et ancienne vice-présidente (pendant onze ans) du Conseil régional d'Aquitaine, on serait en droit de penser que ça n'intéresse en fait pas grand monde.

Mardi soir, à Bègles, dans la salle Louis-Blériot - qui, c'est vrai, n'est pas facile à repérer - il y avait presque plus d'élus et de journalistes que de participants. Et, à en croire Anne-Marie Cocula, à qui Alain Rousset a confié la mission de présider un groupe de 22 personnalités et élus chargés de proposer le futur nom de la région, c'était à peine plus fourni à Salies-de-Béarn (64) la veille, à Rochefort (17), Tulle (19), Bourgneuf (23) ou Ville-neuve-sur-Lot (47).

### **Les absents ont toujours tort**

Mais difficile de trouver plus positive qu'Anne-Marie Cocula. Il n'y a pas grand monde à la réunion ? Eh

## **Clap ou Plac ?**

On se souvient du fameux Apoil (Aquitaine-POitou-Limousin), lancé par certains internautes à l'annonce de la fusion des trois régions. Sur le site de la Région, certains internautes proposent toujours, à la manière de joueurs de Scrabble, Clap (Charentes-Limousin-Aquitaine-Poitou), ce qui ferait de ses habitants des Clapistes (ou des Clapiers), ou encore Plac (Poitou-Limousin-Aquitaine-Charentes), avec donc des Plaquistes pour... essayer les plâtres.

bien, tant mieux, chacun aura plus de temps pour parler. L'occasion de rappeler que les absents ont toujours tort.

En l'occurrence, c'est vrai. Écouter l'historienne évoquer avec passion les ruisseaux et les lacs de la région, la période anglo-gasconne de l'Aquitaine, les remparts de Bordeaux, les Girondins contre les Montagnards, Aliénor ou Montesquieu, les rivalités en Périgord entre vin de Bordeaux et vin de Bour-

gogne procure un vrai bonheur. Assise à ses côtés, Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Région et locale de l'étape en tant que première adjointe à la mairie de Bègles, boit ses paroles dans un grand sourire.

### **« Aliénor, ça fait les Aliénés »**

Chargée des relations internationales et européennes, elle ne l'interrompt que pour souligner qu'elle vient de recevoir une délégation de la région de Hesse, en Allemagne. « Et eux aussi m'ont demandé quel nom on allait donner à notre territoire. » S'ils n'ont pas parlé de la gestion passée de Ségolène Royal, c'est déjà ça. . .

Emportée par son sujet, Anne-Marie Cocula pourrait être intarissable. « Je me tais, on est là pour vous écouter », s'autocensure-t-elle. Le premier à prendre la parole suggère un nom autour d'Aliénor. « À cette époque, être une femme et avoir du pouvoir, ce n'était pas fréquent. Vous, mesdames les élues, vous devriez soutenir cette idée. »

Ah, Aliénor d'Aquitaine, c'est une vieille copine d'Anne-Marie Cocula. « Vous avez raison, monsieur, elle a été deux fois reine et elle a



**Anne-Marie Cocula, chargée d'animer les réunions publiques, est intarissable sur le sujet.** PHOTO GUILLAUME BONNALID/« SO »

vécu jusqu'à 80 ans. La région épouse peu ou prou les frontières de son duché, mais je vous invite à la prudence. Regardez dans le Nord : la région est devenue les Hauts-de-France, ses habitants sont devenus les Hautistes. Alors, ici, on nous appellerait les Aliénés. »

La présidente du groupe de travail insiste sur un autre point. « Ce n'est pas seulement pour nous, ha-

bitants de la région, qu'il faut penser à un nom. C'est pour tous les Français, et même au-delà de nos frontières, pour les Européens. J'entends souvent la proposition Sud-Ouest-Atlantique. Mais, pour un Allemand, le Sud-Ouest-Atlantique, c'est le Portugal. Et puis, l'Atlantique à Tulle... Dans deux à trois cents ans peut-être, mais on ne sera plus là. »

# SÉGOUÈNE ROYAL AURAIT TROUVÉ UN NOM

## LA RÉGION AQUITAÏNITUDE



### 33 000 visiteurs sur Internet

Sur le site ouvert le 5 mai 2015 par la Région, qui fermera ses clics le 5 mai prochain, 33 000 visiteurs (soit 0,6% de la population globale) ont déjà posté leur proposition. Parmi eux, 40 % souhaitent que la nouvelle appellation conserve le nom d'Aquitaine; 25 % ont une préférence pour l'Atlantique, 15 % pour Sud-Ouest (votre journal n'y est pour rien...). Les 20 % restants se partagent entre Aliénor et des noms, disons, plus créatifs...

Anne-Marie Cocula visitera tous les départements de la grande région jusqu'au 10 mai. Avec ses camarades de jeu, elle rédigera ensuite un rapport pour le président Rousset, et c'est l'assemblée plénière qui votera le 20 juin.

~ « Comme les élus aquitains sont en majorité, lui lance un homme dans la salle, on sait déjà comment elle s'appellera. »

Il n'est pas démenti par les élus. Même si Anne-Marie Cocula assure que dans le Limousin ou en Poitou-

Charentes - où un intervenant, vite remis en place, a dénoncé « une annexion comme celle de l'Autriche par l'Allemagne nazie » -, le nom d'Aquitaine n'effraie personne.

« Ce qu'on nous dit dans ces deux régions, c'est que leur arrivée doit produire un changement tout en préservant l'identité de chacun. » En fait de changement, on devrait donc voir apparaître un adjectif accolé à Aquitaine : belle, nouvelle ou grande, faites vos jeux !

# AOC : « On ne veut pas de nouvelle réforme »

VITICULTURE La Confédération nationale des AOC a débattu de la réglementation, hier, à Cognac



Le Cognaçais Stéphane Roy accueillait hier le congrès de la CNAOC, présidé par le Bordelais Bernard Farges. PH. MICHEL AMAT/« SO »

## « Une nouvelle étape »

Le dossier des régimes de plantation a fait l'objet d'une bataille épique, de 2010 à 2013. La copie initiale prévoyait une vaste libéralisation du système, qui mettait en péril la protection des productions liées à un terroir. À la décharge de la Commission européenne, cette piste décollait d'un accord politique pour lequel la France avait donné son assentiment. Au terme d'une longue procédure, menée de front par différents pays, la filière viticole a hérité d'un dispositif qui lui permet de garder la main sur le potentiel de production dans les zones AOC.

« On nous dit que la viticulture est la dernière filière agricole qui dispose d'une régulation. Moi, je dis que nous sommes les premiers d'une nouvelle étape. L'exemple des filières dérégulées nous donne raison. On voit bien que le lait, entre autres, est dans une impasse. À terme, il leur faudra un outil », prédisait Bernard Farges.

Outre un maintien de la régula-

tion, il met en avant deux « piliers » : « l'indication géographique, qui attache la production à un territoire et crée de la valeur », et le choix de réserver les aides européennes à des « projets de développement ».

## Meilleur dialogue en amont

Pour ne pas « subir » de futures évolutions, la CNAOC entend être une force de proposition. Cette volonté de dialogue a été entendue, puisque la table ronde réunissait trois interlocuteurs de haut rang : Hervé Durand, directeur général adjoint au ministère de l'Agriculture ; Jean-Luc Dairien, directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) ; et Rudy Van der Stappen, chef adjoint de l'unité vin à la Commission européenne.

**« L'exemple des filières dérégulées nous donne raison. On voit bien que le lait est dans une impasse » (Bernard Farges)**

« On ne veut pas de nouvelle réforme. On a besoin de stabiliser, de simplifier, d'innover, mais pas de nouvelle réforme. » Tel est le message asséné hier à Cognac par le président Bernard Farges lors du congrès de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées (CNAOC). Un rendez-vous accueilli cette année par l'Union générale des viticulteurs de l'AOC Cognac.

Les 250 délégués ont eu droit à un débat très pointu sur l'évolution de la réglementation européenne. Celle-ci a été marquée par deux réformes majeures : la remise à plat des signes de qualité, en 2008, et le nouveau régime des autorisations de plantation, en 2013. « On n'en mesure pas encore tous les impacts. Un exemple, depuis 2008, les vins de table peuvent utiliser la notion de cépage. On a vu arriver des importations massives de vin d'Espagne, à bas prix, qui ont déstabilisé le marché français », relève Bernard Farges.

« On veut entendre la profession, être à l'écoute. On n'est plus à l'époque où l'on parlait d'un texte posé sur la table. Il y a d'abord un dialogue avec la profession et les États membres », constate ce dernier. Lors des échanges, les fonctionnaires sont restés timorés sur certaines propositions, telle la demande de simplification des règles œnologiques. Mais ils ont montré plus d'enthousiasme pour accompagner un sujet comme l'expérimentation des « cépages résistants », une alternative aux traitements phytosanitaires. La viticulture cognaçaise, en quête de solution pour mieux maîtriser la taille de son vignoble, semble aussi avoir été entendue.

Au plan européen, la situation ne restera pas figée. Les négociations autour de l'Organisation commune du marché vitivinicole pour la période 2018-2023 ont déjà commencé.

Philippe Ménard

CHARENTE

## Les médecins ne veulent plus de gardes le soir

Une association représentant les médecins charentais a manifesté son souhait de ne plus participer aux gardes entre 20 heures et minuit. Elle avance que le nombre d'actes effectués en soirée a été divisé par trois en dix ans.

« À Saintes [en Charente-Maritime, NDRL], ce système n'existe pas », détaille le docteur Thiburce, leur porte-parole.

« Notre action est devenue inutile. S'il y a une urgence, le réseau de soins hospitalier peut absorber les besoins. » L'Agence régionale de soins estime que la présence des médecins libéraux reste nécessaire sur le territoire à ces horaires. La grève prévue à partir du 2 mai pourrait contraindre le préfet à procéder à des réquisitions.

# Les toubibs lèvent la garde

**SANTÉ** Les généralistes charentais refuseront, à partir du 2 mai, de faire leurs gardes de 20 heures à minuit. Un bras de fer s'engage avec l'ARS

**JONATHAN GUÉRIN**

cognac@sudouest.fr

**V**ieillesse des médecins, fatigue chronique, changement des modes de vie... Les médecins charentais avancent plusieurs arguments pour supprimer leurs gardes. Depuis 2012, plus aucun généraliste n'a d'astreinte entre minuit et 8 heures. Désormais, leurs revendications portent sur le créneau de 20 heures à minuit que chaque médecin assure en moyenne une fois par mois.

À la pointe de ce mouvement, l'Association des médecins effecteurs de permanence de soins (Ameps), présidée par le docteur Alain Thiburce. « L'argument principal, c'est l'inutilité de ces gardes, développe le médecin cognacais. Soit on a un cas d'urgence, et un généraliste ne peut rien faire, soit on a une pathologie bénigne, et cela peut attendre. »

### **L'ARS veut négocier**

Partant de ce constat, l'association a proposé à ses adhérents de ne plus se soumettre aux gardes à partir du 2 mai. « C'est une possibilité donnée par la loi, assure Jean-Claude Provost, secrétaire général du Conseil de l'ordre des médecins du département. Depuis 2013, les médecins

assurent les gardes "sur la base du volontariat". Sur les 285 collègues concernés, une centaine a déjà fait savoir qu'ils ne sont plus volontaires. »

Dès lors, c'est une sorte de grève qui s'engage, et un bras de fer avec l'Agence régionale de santé (ARS). « Je suis plutôt surpris car nous évoquons cette situation avec l'Ameps depuis le mois de décembre, fait savoir Joël Lacroix, le directeur de la délégation territoriale de l'ARS en Charente. Je m'étais laissé jusqu'au mois de juin pour réfléchir et avoir des alternatives réellement opérationnelles. En attendant, on ne peut pas donner satisfaction à une position unilatérale. »

### **1 400 actes en 2015**

Les chiffres de l'ARS comptabilisent 1 400 actes réalisés en Charente l'an dernier dans le cadre des gardes du soir. « Il s'agit de visites incompréhensibles qui ont été validées par un médecin, reprend Joël Lacroix. Il faut continuer à avoir une réponse opérationnelle de proximité. »

Des arguments que réfute le docteur Thiburce : « Les généralistes n'ont plus les moyens d'intervenir. Pour une rage de dent ou une colique néphrétique, le médecin ne peut strictement rien faire et le pa-



**Le docteur Thiburce espère que la plupart des 285 médecins de garde vont faire grève.** PHOTO M. AMAT

tient va aux urgences. Pour des cas moins graves, il y a la régulation téléphonique : les gens appellent pour connaître la dose de leur médicament ou autre, et il n'y a pas besoin de mobiliser un médecin. »

D'autant que ces interventions sont passées de 2 905 à 1 400 en dix ans. Pour le syndicat de médecins, c'est tout le système qu'il faut revoir. « On ne peut plus continuer à faire entre 30 et 40 consultations sur une journée de dix heures de travail et finir par une garde jusqu'à minuit, conclut Alain Thiburce. Les médecins sont fatigués, ce qui crée du danger ; nous sommes une population vieillissante, et les jeunes ne

veulent plus de ce système. À Saintes, les gardes n'existent pas ! La vraie inquiétude, elle doit être pour les consultations de jour, car nous ne sommes plus assez nombreux pour assurer la demande. Les gens risquent de se retrouver sans médecins de jour. »

#### Des médecins réquisitionnés

Les médecins libéraux considèrent ainsi que le réseau de soins peut absorber les cas provenant des gardes qu'ils n'assureront plus. « S'il le faut, nous pourrions envisager de nous impliquer dans la régulation des urgences », lâche le médecin cognacais. Devant cette intransigeance

dans les négociations, on se dirige donc vers une réquisition par le préfet à partir du 2 mai afin de contraindre les médecins à assurer la garde. Alors que certains les accusent de vouloir être mieux payés (ces astreintes sont payées 50 euros), les futurs grévistes font savoir que ce n'est même pas un point de négociation.

L'ARS, de son côté, envisage de réduire le nombre de secteurs de garde. Mécaniquement, la sollicitation des médecins serait moins importante. Les permanences du week-end ne sont en revanche pas concernées. Une réunion doit avoir lieu la semaine prochaine pour dénouer la situation.

# La SPA d'Ars se relève mais sa gestion fait débat

**ANIMAUX** Après des scandales à répétition, le refuge de Bonbonnet semble aller mieux. Des voix s'élèvent cependant pour critiquer l'action de sa présidente, Annie Gallet

JONATHAN GUÉRIN

cognac@sudouest.fr

Comment différencier un lanceur d'alerte de commérages malveillants ? Difficile question qui agite le Cognacais lorsque l'on parle de la SPA d'Ars. Car de nombreuses voix veulent alerter sur le sujet. « Il faut que les gens se décident à parler, confie un bénévole de l'association. La situation ne s'est pas vraiment améliorée depuis les affaires des années précédentes. »

En 2013, le refuge de Bonbonnet avait atteint un point critique : trop grand nombre de chiens, condamnation judiciaire pour nuisances sonores auprès du voisin Cognac Ferrand, problèmes d'assainissement, déficits comptables abyssaux... « Il n'y a pas de maltraitance, nuance-t-on dans l'entourage de l'association. Mais nous, en tant que petites mains, on est aux premières loges pour voir que les chiens ne sont pas dans une situation confortable. »



Certains bénévoles considèrent les boxes comme insalubres. PHOTO ARCHIVES SÉVERINE JOUBERT

## « Si tout le monde avait une bonne image du refuge, ça ne nuirait pas aux adoptions »

De fait, si le refuge n'est pas fermé, c'est qu'il remplit les conditions minimales, comme le certifient les services préfectoraux. « Toutes les structures de ce type sont contrôlées au moins une fois par an », déclare le docteur Garreau, chef du service surveillance animale en Charente. « Les règles en vigueur sont respectées à Ars. Après, il y a une attente sociétale forte, mais cela n'entre pas dans notre appréciation. »

Derrière ce langage ultra policé, il ya, en sous-entendu, la question très subjective des conditions de vie des chiens. Car si la loi semble respectée, la totalité des professionnels du Cognacais expliquent que la SPA d'Ars fait figure d'exception en termes d'organisation. « Mais personne n'ose le dire car l'association est procédurière et ne supporte pas qu'on dise du mal », assure l'un d'eux. « L'odeur est très forte dès qu'on est devant la barrière. À Saintes, on peut laver très facilement les boxes des chiens car tout est carrelé ; alors qu'ici, c'est de la terre battue qui reste sale. Même chose pour la toiture, qui est inexistante. Les animaux ont seulement une petite niche minuscule et restent la plupart du temps exposés au vent et à la pluie. »

### Moins de 100 chiens

Confrontée à ces accusations, Annie Gallet, la présidente des lieux, est stupéfaite : « Les conditions ne sont pas extraordinaires mais on fait avec les

## La fourrière soutient le refuge

■ Didier Jobit a été sollicité à maintes reprises pour dénouer la situation à la SPA d'Ars. Le président du syndicat départemental de la fourrière suit le dossier depuis de nombreuses années, car chaque commune paye 60 centimes par habitant pour financer la fourrière. « Si j'en crois les données présentées à la dernière assemblée générale, l'association a respecté les quotas de chiens imposés par le service de la surveillance animale, assure-t-il. On avait un nombre très important par le passé, et cela a été réduit aujourd'hui pour que les animaux aient plus de place. »

moyens que l'on a. Petit à petit, on remonte la pente financièrement. On est redescendu à 50 ou 80 chiens, et ils ne sont pas malheureux », affirme celle qui est, depuis vingt-trois ans, à la tête d'une association noyauté par son entourage proche. « On aimerait faire des travaux, comme l'assainissement, mais on dépend des dons qui sont faits. 30 Millions d'amis nous donne régulièrement des niches neuves. »

Plus généralement, c'est l'attitude même de la présidente qui pose question. « Sud Ouest » a ainsi accumulé quantité de témoignages unanimes de vétérinaires et de bénévoles surpris de la gestion de la SPA. « M<sup>me</sup> Gallet refuse de travailler avec les médecins du secteur alors que ça permettrait de diminuer les coûts. » « Nous allons à Pons car ça n'est pas plus loin que Cognac et les tarifs sont très intéressants », réplique la mise en cause. Certains élus du secteur es-

Le conseiller départemental juge que « les choses vont dans le bon sens » : « Le problème d'assainissement est en train d'être rectifié. Mais comme toutes les structures associatives, il y a un manque de moyens. » Il réfute en revanche toute allégation sur le bien-être des animaux : « Je comprends que l'on puisse trouver leurs conditions traumatisantes quand on défend leur cause. Mais il n'y a pas de maltraitance. M<sup>me</sup> Gallet fait ce qu'elle peut, et je note même un regain de dynamisme. C'est important, car ce genre de structure est indispensable. »

timent que « si tout le monde avait une bonne image du refuge, ça ne nuirait pas aux adoptions et aux finances. Là, ça n'est pas le cas. » Hélène Tournadre est une des seules à oser s'exprimer à haute voix : « La situation dure depuis trop longtemps et pourrait être meilleure, analyse calmement la maire d'Ars. Il est vrai que les compétences politiques sont diluées, et que ça n'est pas simple de savoir qui peut agir. De mon côté, je déplore simplement le manque de coopération de la présidente. »

### Pas de déménagement

Des propos qui font bondir Annie Gallet : « Si j'étais si mauvaise, le refuge se serait cassé la figure il y a bien longtemps. Je suis prête à partir, mais il faudrait que quelqu'un de compétent me remplace. » Cette solution, visiblement, fait l'unanimité. « Tout le monde est un peu lassé parce que le débat est bloqué », nous assure un

## Le statu quo

Le 9 septembre 2013, la cour d'appel de Bordeaux a fait condamner le refuge pour les nuisances sonores en raison des aboiements. Cognac Ferrand était ainsi en droit d'exiger des travaux d'isolation phonique et une compensation financière. Trois ans après, les deux parties assument le statu quo : « On veut trouver une solution qui ne nuise pas aux chiens, tempère Alexandre Gabriel, le directeur de la maison de négoce. Les animaux ne doivent pas être la variable d'ajustement. J'espère seulement qu'un jour, tout rentrera dans l'ordre. »

interlocuteur institutionnel. « Les autres refuges de la région arrivent à fonctionner dans des conditions bien meilleures. Si ce n'est pas le cas à Ars, c'est bien pour une raison. »

Pour Annie Gallet, le manque de moyens constitue la principale explication : « La Ville d'Ars ne nous donne pas d'argent : alors elle est où la coopération ? On n'a jamais refusé de rencontrer personne. J'aimerais bien qu'on me propose des solutions. Les gens peuvent dire ce qu'ils veulent sur moi, mais ce sont eux qui nuisent à la réputation de la SPA. Et à cause de ça, les dons vont se faire moins nombreux. »

Un temps envisagé, le déménagement du refuge est, tout le comme le dialogue, au point mort. La cause animale est au cœur des arguments de chacun, mais les opinions divergentes semblent paralyser toute intervention politique dans cette affaire sensible.

# La partition intime de Festi'Classique

**MUSIQUE** La 4<sup>e</sup> édition privilégie le cadre chaleureux de partenaires fidèles. L'association est sollicitée pour d'autres tâches

**PHILIPPE MÉNARD**

La 4<sup>e</sup> édition de Festi'Classique ne débutera que le 28 août, mais il ne faudra pas trop attendre pour réserver ses places. L'an dernier, six des sept soirées affichaient complet. « Nous avons fait environ 650 entrées, mais nous avons dû refuser 200 personnes », note Jacques Baclet, qui tient les manettes avec Anne-Marie Molinié. Cela s'explique par des jauges assez « intimes », de 50 à 150 places. Sauf pour le château Otard, plus grand, le seul à ne pas avoir fait le plein l'année dernière.

Pour des raisons financières, cette date est la seule à disparaître du programme 2016. Festi'Classique suit tranquillement son bonhomme de chemin, en s'appuyant sur des partenaires fidèles, séduits par le concept : amener la musique classique dans le cocon des maisons de négoce et des viticulteurs.

## « Artistes accessibles »

« On était à un moment où on voulait faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire. On s'est rendu compte que notre distillerie s'y prêtait. C'est une façon de désacraliser cette musique », salue Nadine Pautier, viticultrice à Bourg-Charente. « Chez nous, on baigne dans la musique, on a toujours eu un piano et un violoncelle. On avait déjà fait des concerts à la maison, le festival s'est greffé naturellement dessus. On vide le salon pour accueillir le public, il y a une at-

mosphère vraiment particulière », témoigne Monique Fillioux, chez laquelle les habitués reviennent d'une année sur l'autre.

Les hôtes vantent la dimension « humaine » de l'événement, et la capacité des artistes à faire œuvre de pédagogie. « Les gens ont envie de comprendre ce qu'ils écoutent », note Monique Fillioux. « Ce que j'aime dans ce festival, c'est la simplicité, la sincérité, on sent un vrai amour de la musique. On rencontre des artistes accessibles et touchants », abonde Marie-Laure Brugerolle, de la C\* de Guyenne (Meukow).

Cette maison a fait appel au savoir-faire de Festi'Classique pour un concert privé exceptionnel, le 20 décembre, en hommage au « patriar-



Anne-Marie Molinié et Jacques Baclet entourés de leurs hôtes viticulteurs et négociants, hier à l'hôtel Héritage. PHOTO MICHEL AMAT

che», Michel Coste, récemment disparu. Avec l'aide de leur directeur artistique, Hervé N'Kaoua, l'association a réussi à mobiliser 97 professionnels pour interpréter le « Requiem » de Mozart, en moins d'un mois !

Festi'Classique et son carnet d'adresse commencent à être beaucoup sollicités par des organisateurs. Ils ont ainsi programmé le Trio Rhapsodiva, le 24 septembre à Gensac-la-Pallue, trois concerts à Pons les 8, 16 et 22 octobre, et le Trio Bergamasque, le 20 janvier à Jarnac.

Tarif unique : 25 €. Billetterie en ligne sur le site Internet [www.festi-classique.com](http://www.festi-classique.com) ou à l'office du tourisme de Cognac, au 05 45 82 10 71. Renseignements au 05 46 94 74 61.

## Six concerts en trois semaines

**PROGRAMME** Cinq duos et un soliste se produiront dans des cadres intimes

**Dimanche 28 août.** Victoire de la Musique 2015, la soprano Anaïs Constans propose un répertoire lyrique « léger et éclectique », accompagnée par le pianiste Hervé N'Kaoua. À 17 h 30, chez Meukow, à Cognac.

**Jedi 1<sup>er</sup> septembre.** Une pianiste, Katherine Nikitine, et un musicologue, Étienne Kippelen, s'associent pour un concert commenté sur le thème « Passions et tourments de la musique russe ».

Une formule pédagogique qui plaît, à l'image du spectacle autour de Maria Callas, l'an

passé. À 20 h 30, chez Hine, à Jarnac.

**Mercredi 7 septembre.** Le jeune virtuose Augustin Voegele brode un « récital de piano romantique » habité par Chopin, Liszt, Chopin ou Mendelssohn. À 19 h 30, Maison Jean Fillioux à Juillac-le-Coq.

**Jedi 8 septembre.** Bruno Rouillé pratique l'harmonica chromatique, et s'est frotté au jazz avant de glisser vers le classique. Il s'allie avec Cyrille Simon (guitare classique) pour un duo atypique sur un répertoire qui l'est tout autant, « de Bach à Macha-

do ». À 20 h 30, à la distillerie Pautier, à Bourg-Charente.

**Mercredi 14 septembre.** Le pianiste Hervé N'Kaoua revient pour la troisième fois chez ABK6, cette fois pour un duo avec une référence de la flûte traversière, Julien Beaudiment. À 20 h 30, Domaines ABK6 à Claix.

**Vendredi 16 septembre.** Clin d'œil au groupe japonais Suntory, propriétaire de Courvoisier, Festi'Classique réunit le pianiste japonais Massanori Kokibi et la violoniste Colette Babiaud. À 20 h 30, Maison Courvoisier à Jarnac.

## Une bourse aux plantes, demain

**CHÂTEAUBERNARD** Demain, de 10 à 15 heures, chacun est invité à venir avec ses graines, ses vivaces divisées car l'heure est à l'échange des précieuses au potager du Jardin respectueux (accès par la rue de la Trache), avec un pique-nique partagé à midi. La banque de graines installée sous le dôme géodésique reprendra du service et tout un chacun pourra ainsi repartir avec des graines précautionneusement identifiées.



**L'association offrira à l'échange les plantes qui s'épanouissent au Jardin respectueux.** PHOTO SANDRA BALIAN

# Budget contraint et taxes augmentées

La commune de Bréville n'a jamais caché ses soucis constants en matière de budget : elle fait partie des quatre communes en difficultés financières, aidées de façon exceptionnelle par Grand Cognac (« Sud Ouest » du 6 avril).

L'attribution d'une subvention de 40 000 euros va ainsi permettre de procéder à des travaux indispensables sur la toiture de l'école. Le versant sud, soit 192 m<sup>2</sup>, va être rénové et équipé de panneaux photovoltaïques, selon la délibération du Conseil du 25 novembre dernier. Le coût de l'installation est estimé à 61 225 euros HT.

**Taxes.** Ce n'est en effet pas le budget 2016, voté le 6 avril dernier, qui peut permettre de réaliser un tel chantier. En baisse sensible par rapport à 2015, la section fonctionnement s'élève à 453 301 euros (513 121 euros en 2015), et en investissement, le budget prévoit 188 477 euros (l'an dernier : 133 559 euros). Sur le plan assainissement collectif, le fonctionnement émerge à 41 121 euros (49 343 euros en 2015), et l'investissement à 55 483 euros (50 075 en 2015).

Dans cette conjoncture délicate, le maire Mehdi Kalai a proposé aux élus d'augmenter le taux des taxes locales restées inchangées depuis

plusieurs années : la taxe d'habitation est fixée à 8,65 % (7,65 % antérieurement) ; la taxe foncière sur le bâti, 17,70 % (contre 16,70 %), et sur le non bâti, 52 % (contre 49,90 %). Cette augmentation a été adoptée par 90 % des élus. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) demeure inchangée à 18,69 %, et adoptée à l'unanimité.

**Délégations.** Dans le cadre de Grand Cognac, le schéma directeur d'accessibilité programmée des transports (SD'AP) nécessite la présence de deux élus locaux : Émilie Vallet sera titulaire et Michel Tisseau, suppléant. Au sein des groupes de travail du Plan local d'urbanisme et habitat (PLUI-H), sont désignés : Émilie Vallet et Jackie Barbeau (habitat) ; Philippe Laidet (transports et mobilité) ; Damien Gilbert (économie et agriculture) ; Micheline Boulay et Catherine Lamourette (environnement, paysages et cadre de vie) ; David Robert et Damien Martinez (équipements et services).

**Travaux.** Pour un nouveau logement en construction Chemin des Bois-des-Egaux, la commune va prendre en charge l'alimentation électrique avec le Syndicat départemental (SDEG16), soit 1 017 euros, et le raccordement à l'assainissement collectif (7 291 euros).

**Bases fiscales.** Par six voix pour et quatre contre, les élus ont approuvé la mise en œuvre des diagnostics et mesures correctives des bases économiques et ménage.

**Pierre Barreteau**



Le versant sud de l'école sera rénové et équipé de panneaux photovoltaïques. PHOTO P. B.

# Une quarantaine de poules adoptées

**ENVIRONNEMENT** Calitom renouvelle pour la troisième année sa distribution de poules. Avec un certain succès, mardi dernier, au marché

Le service des déchets Calitom a lancé au printemps 2014 son opération « Plus belle ma poule ». Une distribution de gallinacées pour alléger les poubelles. À elle seule, une poule peut engloutir 100 kg de déchets, quand un foyer produit en moyenne 120 kg de déchets organiques par an.

Pour la troisième année consécutive, une nouvelle opération a démarré fin mars au Couvoir Prince-partenaire de Calitom avec l'Aspoulba, Association de sauvegarde de la poule de Barbezieux -, au Maine Lézé à Châteauneuf-sur-Charente. À Barbezieux, une distribution a eu lieu mardi dernier, jour de marché. « Vingt foyers ont réservé

leurs poules en ligne ou par téléphone en précisant s'ils souhaitent des poules Lohmann ou de race Barbezieux », indique Élodie Marcat, animatrice à Calitom.

## « Animaux de compagnie »

Une quarantaine de poules ont été adoptées dans la matinée avec une légère préférence pour la race Lohmann réputée pour la constance et la qualité de ses œufs.

Sophie n'a pas hésité une minute. Elle a jeté son dévolu sur deux poules de race Barbezieux apportées par Nicole Billion, éleveuse à Saint-Aulais. « Je suis Alsacienne mais j'habite Barbezieux depuis un mois et je ne me voyais pas avec d'autres



**Barbezillienne d'adoption, arrivée d'Alsace il y a un mois, Sophie (à gauche) tenait à adopter deux poules de race Barbezieux.** D. L.

poules que je vais chouchouter comme des animaux de compagnie. » Elle s'est éclatée à construire un poulailler « avec [s]on mari et [s]es enfants » à la décoration d'inspiration alsacienne et ses colombages. La dernière distribution de

poules se déroulera mercredi prochain 27 avril au Maine Lézé.

**Delphine Lamy**

Renseignements au 0 800 500 429 (numéro vert) ou par mail : [sat@calitom.com](mailto:sat@calitom.com)

# Santé

## Médecins français: une prime bienvenue

La prime de 4.500 euros que les médecins français vont toucher au titre de la rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) s'avère bienvenue si on regarde leur revenu moyen. Car selon le Panorama de la santé 2015 établi par l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développe-

ment économique), les médecins français figurent parmi les moins bien payés en Europe. Un constat qu'ils s'efforcent de faire valoir en ce moment alors que leurs syndicats sont en train de négocier un relèvement du tarif de leurs consultations (23 € pour les généralistes, 25 € pour les spécialistes).



(Source: OCDE)

Rémunération des médecins généralistes libéraux par rapport au salaire moyen en 2013

En France, en 2013, le salaire moyen mensuel est de 2.202 € nets, le salaire d'un médecin représente 2,4 fois le salaire moyen, soit 5.285 €.



Rémunération des médecins spécialistes libéraux



Rémunération des médecins spécialistes salariés



INFOGRAPHIE CL

- Quartier de la gare à Angoulême, ancien hôpital de Cognac...
  - Autant de projets portés par l'établissement public foncier ■
- Mais qu'est-ce que cet EPF, que certains de nos voisins nous envie?

# EPF: des millions pour aménager la Charente

”

L'EPF nous a permis de débloquer des friches accumulées depuis 40 ans.



Philippe Grall, directeur général de l'EPF, présente le projet du quartier de la gare d'Angoulême à des élus de Dordogne, du Lot-et-Garonne et de Gironde. Photo Renaud Joubert

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

**E**PF, trois lettres sans lesquelles de nombreux projets politiques charentais n'auraient pas été enclenchés. Le quartier d'affaires de la gare et l'îlot du port à Angoulême, l'extension de la zone des Montagnes à Champniers, la réhabilitation de l'ancienne imprimerie et de l'ancien hôpital de Cognac (lire ci-dessous)... La liste est longue. Mais quel rôle joue vraiment cet Établissement public foncier (EPF) créé en 2008, fonctionnel depuis 2010 sur l'ensemble du Poitou-Charentes? Plusieurs élus de départements voisins, qui lorgnent sur cette baguette magique à réaliser les projets, sont venus la semaine dernière, en Charente, s'informer sur ce système.

### Débloqueur de situation

«L'EPF nous a permis de débloquenter des friches parfois accumulées depuis près de 40 ans, décrit Jean-François Dauré, le président

### Une force de frappe

Négocier le foncier, l'acheter, gérer la dépollution, la démolition, trouver des opérateurs immobiliers intéressés, suivre leur travail, puis revendre une fois le projet abouti... Voilà en somme ce que fait l'EPF. «On est un sous-traitant spécialisé d'intérêt général, au service des élus», aime résumer Philippe Grall, son directeur général.

Son atout, c'est sa force de frappe. Son échelle, sur quatre départements, lui donne une capacité d'investissement plus grande que celle d'une commune ou une communauté de communes seule. L'établissement public foncier a déjà passé des conventions avec 40 collectivités charentaises (180 au niveau régional), et mobilisé 60 millions d'euros en Charente (dans des projets en cours ou programmés d'ici 2018), sur 280 millions au niveau régional.

de GrandAngoulême. Comme l'îlot du port, qui avait été acheté par Magelis dans l'optique de servir un jour à la construction d'un pôle image...» L'EPF l'a racheté en décembre et les démolitions débuteront le 4 mai. Pour le quartier de la gare, l'EPF a réussi à attirer huit candidatures de promoteurs, dont trois belles propositions. L'agglomération annoncera le nom de l'heureux élu le 12 mai.

## ■ Une taxe en baisse

Comment l'EPF est-il financé ? Par la Taxe spéciale d'équipement (TSE) qui représente aujourd'hui environ 5€ par an par habitant : 0,09% de la taxe d'habitation et 0,106% de la taxe foncière. « Des taux qui ne cessent de diminuer depuis la création de l'EPF, note Philippe Grall. La TSE a diminué de 30% entre 2013 et 2015. » Entité à but non lucratif, son objectif est de faire des opérations blanches entre l'achat et la revente du foncier. L'EPF a aujourd'hui une capacité d'investissement qui peut aller jusqu'à 30M€ par an.

## ■ Les élus restent maîtres

« Les élus restent porteurs du risque final, précise Philippe Grall. Si dans le délai de 3, 5 ou 8 ans, le projet ne se fait pas, la collectivité doit racheter le foncier à l'EPF. » Pour éviter cela, les 19 salariés de l'EPF, ingénieurs, économistes, juristes, urbanistes, spécialistes de l'immobilier, tous très pointus dans leur domaine, accompagnent les élus dans le montage d'un projet viable.

## ■ Le rural aussi

Au moment de lancer l'EPF, la

Charente a été le plus frileux des quatre départements. « Très rurale, elle craignait que cette augmentation de taxe ne serve qu'à construire des logements sociaux à l'île de Ré ou La Rochelle », décrit Philippe Grall. Les élus charentais ont vite changé d'avis. C'est aujourd'hui en Charente que l'EPF a porté le plus de projets d'envergure. Et le secteur rural n'est pas en reste. « Nous avons des projets à Barbezieux, Fouquebrune (logements), Montignac-Charente (commerces et logements), Saint-Même-les-Carrières (commerces et logements), L'Isle-d'Espagnac (20 logements, dans l'ancienne friche Lactalis). »

## ■ Bientôt élargi ailleurs

Fort du succès de plusieurs de ses projets, l'EPF suscite les con-

voitises dans le voisinage du Poitou-Charentes.

Le 11 avril, trois députés et plusieurs élus départementaux de Dordogne, Lot-et-Garonne et Gironde ont participé à une visite des chantiers de l'EPF, à La Rochefoucauld, Angoulême, Barbezieux et Cognac. Les élus voisins ont vite fait leurs calculs. «*J'ai un projet à un million d'euros sur ma commune, décrit Dominique Bousquet, le maire de Thenon, avec l'EPF, les impôts locaux augmenteraient de 0,1%, seul, je devrais augmenter de 1,32%, soit 14 fois plus.*»

«*La Dordogne, le Lot-et-Garonne, la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze sont sur les rangs pour intégrer l'EPF*», liste Philippe Grall, qui assure que grandir ne peut être qu'un plus. «*On aura encore plus de poids dans les négociations.*»

# Cognac: un gros projet dans les friches de l'ancien hôpital

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

Les 6,5ha de l'ancien hôpital, une ancienne imprimerie de 2.000m<sup>2</sup> en plein centre-ville: ces deux friches cognacaises sont désormais propriétés de l'EPF Poitou-Charentes et auront bientôt une nouvelle vie.

Debout devant ce qui fut la maternité de Cognac, Philippe Grall, le directeur de l'EPF montre le bâtiment central et toutes les scories qui seront démolis après l'été. À son emplacement, il décrit déjà une grande place. Au fond, dans l'ancien orphelinat, la communauté de communes prendra bientôt ses quartiers, en face de la

maison des associations, à gauche sans doute des commerces, avec des logements au-dessus, et derrière un foyer de jeunes travailleurs qui fera l'objet d'un nouveau bâtiment. Des discussions sont aussi en cours avec l'agglo qui voudrait récupérer une partie plus importante du site, par exemple pour en faire un parking «*dans l'optique de la future grande agglo*», dicit Patrick Sedlacek, l'adjoint aux finances de la ville de Cognac.

Bien sûr, l'EPF ne fera pas tout ça lui-même. «*Nous, nous remettons les sites prêts à la construction, et on cherche des investisseurs privés pour réhabiliter les différentes parties du site*», explique Philippe

Grall. L'EPF vient d'ailleurs de lancer son appel à projets (1) pour la création de 60 logements au niveau de l'ancien hôpital et 80 sur le site de l'imprimerie.

Pour ce dernier aussi, les élus et l'EPF ont en tête un projet plus large. En plus, de l'ancienne imprimerie rachetée à l'entreprise Lithobru, rue Plumejeau à proximité de la place Camille-Godard, l'EPF est en train d'acquérir au moins quatre immeubles de la rue Aristide-Briand, ainsi qu'un terrain jouxtant l'ex-imprimerie. «*Le projet n'est pas encore arrêté sur ce site, il s'agira soit d'une résidence seniors, soit d'une résidence pour les jeunes, ainsi que des logements*», décrit Philippe Grall.



**L'EPF était en réunion de chantier mercredi à Cognac, pour prévoir la démolition de certains bâtiments de l'ancien hôpital.**

Photo A.C.

Pour Patrick Sedlacek, *«il est clair que sans l'EPF, vu les moyens financiers de Cognac, nous n'aurions pas pu lancer ce genre d'opérations. L'hôpital par exemple, chercherait sûrement encore un acheteur.»*

Au départ estimé à sept millions d'euros, l'EPF a fini par l'acheter

1,7 million en septembre dernier. Il va investir 1,7 million supplémentaire pour démolir environ 60% des bâtiments datant des années 60 et 70.

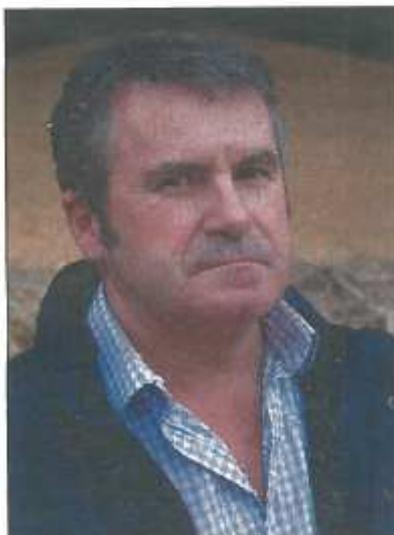
(1) Dossiers de consultation à demander avant le 30 avril à [contact@epfpc.fr](mailto:contact@epfpc.fr). Remise des dossiers à l'EPF entre le 15 mai et le 30 juin.

# Pesticides: des Charentais témoignent pour Générations Futures

Qu'ils soient professionnels ou riverains exposés, Générations Futures a répertorié de nombreuses victimes des pesticides en France et en a fait une inquiétante carte de France où l'on constate que le Sud-Ouest fait partie des zones les plus exposées de France. L'association a également recueilli 200 témoignages et «au moins 150 sont en cours de validation», précise-t-elle.

Parmi les victimes, trois Charentais: Paul François qui a remporté sa bataille contre le géant de l'agrochimie Monsanto, Marie-Dominique, une habitante de Charmant victime comme son mari des épandages autour de sa belle maison charentaise, et Frédéric Ferrand, qui a succombé à la maladie en 2011. Ses parents Jacky et Marie-Rose se battent désormais contre les pesticides au sein de l'association Phyto-victimes.

Une vétérinaire - qui vit à la frontière du Sud-Charente et de la Charente-Maritime, entourée de



**Paul François, qui a remporté sa bataille contre Monsanto, fait partie des trois victimes charentaises recensées.**

Photo Phil Messelet

céréales (tournesols, maïs), à 200m de vignes conventionnelles (pineau, cognac) et à plus de 500m d'une pommeraie conventionnelle -, témoigne également.

Elle raconte les coups de fatigue après les épandages dans les cultures environnantes, les ulcères de la langue de chats qu'elle soigne, «probablement après avoir bu dans une flaque de pesticides».

«À l'automne, nous publierons avec nos partenaires européens une mise à jour du site avec de nouveaux témoignages pour la France et aussi des témoignages d'autres pays européens», promet encore Générations Futures qui lance une coordination nationale d'organisations locales (collectifs ou associations) de soutien aux victimes des pesticides.

Parmi les objectifs de l'association, convaincre les pouvoirs publics d'améliorer la réglementation et la protection des riverains, notamment en mettant en place une zone tampon minimale de 100 mètres sans pulvérisation à proximité de tous les lieux de vie.

La carte et les témoignages sont consultables sur [www.charentelibre.fr](http://www.charentelibre.fr)

■ **Étienne Faury,**



**le colonel commandant  
la base aérienne 709  
de Cognac-Châteaubernard,**  
quitte ses fonctions pour  
rejoindre l'État-major  
de l'armée de l'air à Paris,  
à la fin du mois de juillet.  
Arrivé en septembre 2014,  
il avait succédé à Antoine  
Guillou et sera remplacé  
par colonel Vincent Coste.  
Actuellement en poste  
au cabinet du ministre  
de la Défense, ce dernier  
suit notamment la réforme  
de la formation, dossier  
dans lequel la base de Cognac  
occupe un rôle central,  
puisque'elle intégrera en 2019  
l'école de chasse de l'armée  
de l'air, basée à Tours (Photo CL).

# Stéphane Roy : «On entend peser davantage au niveau national»

Le syndicat a reçu le congrès de la confédération des filières AOC. L'occasion pour son président de mettre en lumière celle du cognac.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

L'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac (UGVC) a accueilli hier le congrès annuel de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées (CNAOC). 200 personnes représentant toutes les filières viticoles en AOC étaient ainsi réunies à La Salamandre de Cognac pour évoquer leurs problèmes communs, leurs atouts, leurs spécificités et débattre. L'occasion aussi pour l'UGVC de mettre en lumière la filière locale et de continuer à faire avancer la réflexion lancée par le syndicat sur la requalification du vignoble en AOC au pied des vignes, afin de maîtriser le potentiel de production comme l'explique son président Stéphane Roy.

## Comment s'est déroulé ce congrès ?

**Stéphane Roy.** Fatigant mais bien (sourire). Ça a été une grosse organisation avec cette journée pleine qui avait été précédée la veille d'une dégustation de nos eaux-de-vie aux participants et qui se poursuivra demain (aujourd'hui) par des visites d'exploitations. On a pu échanger autour de tables rondes sur les problèmes spécifiques à chaque filière, sur les modifications des cahiers des charges AOC, les applications des nouveaux systèmes d'autorisations de plantation. Et profiter aussi de la présence des représentants du ministère de l'Agriculture, de la Commission européenne et de l'Inao pour leur présenter notre filière et les interpellier sur nos problèmes, en



Stéphane Roy a profité de la présence de membres du ministère de l'Agriculture et de la Commission européenne pour faire avancer la réflexion sur la maîtrise du potentiel de production.

Photo G. B.

particulier concernant le contrôle du potentiel de production.

## C'est un dossier qui avance, notamment auprès du négoce ?

Il avance, on discute, il importe surtout de ne pas trop attendre car plus c'est le cas plus on prend des risques. Le CNAOC s'implique, la fédération des spiritueux également (FFS), il nous faut vraiment résoudre ce problème rapidement il en va de l'équilibre économique de la filière.

## Ce congrès vous a permis de rencontrer vos homologues des autres filières qui perçoivent celle du cognac comment ?

On est à part, c'est clair, aux antipodes de ce qui définit la qualité

d'un vin de bouche, mais ils ont montré beaucoup de curiosité envers nos produits. Ça a été l'occasion de leur rappeler qu'on existe (sourire), qu'on allait mieux aussi, qu'on voulait s'agrandir même si cela suscite aussi des inquiétudes chez eux. C'est lié au passé, aux excédents à une période où le cognac n'allait pas bien, ce qui a déséquilibré à l'époque ces autres filières. Mais on les a rassurés sur justement notre volonté de vouloir réguler notre production.

## Une filière cognac à part mais bien là ?

C'est exactement ça, avec des ambitions. On entend peser davantage au niveau national, dans les prises de décisions et on a fait aussi passer le message.

## Les élus adoptent le budget avec une hausse des taxes

**M**ehdi Kalai, maire de Bréville, a réuni le conseil municipal pour présenter les comptes administratifs 2015. Il ressort pour le budget communal, un excédent global de clôture de 136 702 euros et pour le compte assainissement un excédent de 2 010 euros. Émilie Vallet a invité les membres du conseil à approuver les comptes administratifs 2015.

**Taxes locales.** «*Les taux des taxes sur la commune n'ont pas évolué depuis de nombreuses années et les dotations d'État sont en diminution*», a rappelé le maire qui propose pour établir le budget 2016 de passer la taxe d'habitation de 7,65 % à 8,65 %, la taxe sur le foncier bâti de 16,70 % à 17,70 % et la taxe foncière sur le non bâti de 49,90 % à 52 %. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) reste fixée à 18,89%. Compte tenu de ces nouveaux taux, le budget primitif de la commune pour 2016 est adopté pour 433 301 euros en section de fonctionnement et de 188 477 eu-

ros en investissement. Le budget assainissement est adopté pour 41 121 euros en section de fonctionnement et de 55 483 euros en investissement.

**Personnel.** Il est attribué un poste NBI (nouvelle bonification indiciaire) de 10 points à compter du 1<sup>er</sup> avril. Émilie Vallet est désignée au comité de pilotage et au comité technique pour le schéma directeur d'accessibilité programmé des transports, son suppléant est Michel Tisseau. Par ailleurs, huit élus seront associés à l'élaboration du PLUI-H de GrandCognac.

**Travaux.** Des travaux d'alimentation électrique souterraine seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDEG 16, la participation de la commune est fixée à 1 017,50 euros. L'assainissement du chemin du «Bois-des-Egoux» sera réalisé par une entreprise pour un montant de 7 291,20 euros.

**Divers.** La commune adhère au service commun «hygiène et sécurité» de GrandCognac et accepte la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière.

# Le Cognaçais de l'Hermione

Guy Gautreau, Cognaçais et administrateur de l'association «Hermione» vient demain «tout dire» sur la Frégate de la liberté.

Il est monté à bord de l'Hermione par hasard en 2008, à l'heure de la retraite pour «donner un coup de main». Guy Gautreau est aujourd'hui administrateur de l'association «Hermione» et surtout conférencier. Depuis 2010, il raconte la Frégate de la liberté partout en France et sera à Cognac demain, invité par la bibliothèque de la ville dans le cadre de l'animation «Surprenants Cognaçais».

Parce que ce natif de Poitiers est aussi de Cognac, où son épouse, Marie, est née et fut médecin du travail entre 2010 et 2014 - c'est la fille du docteur Tardif -, et où lui fut prof de français au collège Claude-Boucher dans les années quatre-vingt-dix. «On ne vit pas bien loin, à Mons», glisse Guy Gautreau, également secrétaire du Centre d'étude européen Jean-Monnet.

## «Le projet fou»

La conférence que cet ancien professeur qui a parcouru le monde dans des lycées français à l'étranger, va présenter demain est différente de celle qu'il a déjà récitée plus de 80 fois en France et à



Demain, Guy Gautreau racontera le projet de construction de l'Hermione. Photo F. B.

l'étranger. «Habituellement c'est une présentation généraliste qui remonte le temps. Une première partie sur l'Hermione au XVIII<sup>e</sup> siècle, une deuxième sur la reconstruction et enfin le voyage, la grande navigation. À Cognac, je vais surtout évoquer ce projet fou, comment il est né en 1997, qui en est à l'origine, comment il est allé au bout après dix-sept ans de chantier...», détaille

Guy Gautreau qui fut du voyage en Amérique en 2014 : «Pas à bord de l'Hermione mais j'étais à Boston et aussi à Castine, une petite ville du Maine, où la fête fut incroyable. Incroyablement émouvante.»

F. B.

Rencontre avec Guy Gautreau, demain à 15h à la bibliothèque de Cognac, située 10, rue du Minage. Gratuit sur inscription au 05 45 36 19 50.

# Prud'hommes: Lontadila et Dia attaquent le CCBB

■ Samba Dia et Sabri Lontadila ont attaqué le CCBB aux Prud'hommes  
■ Réclamant 73.000 et 11.000 € d'arriérés de salaires  
■ Jugement le 9 juin prochain.

Thierry CHÂTELLIER  
t.chatellier@charentelibre.fr

**S**oixante-treize milles euros de salaires non versés et d'indemnités pour l'un, 11.000 euros après une rupture abusive de contrat pour l'autre. C'est la somme réclamée hier matin, devant le tribunal des prud'hommes d'Angoulême, par Maître Anthony Mottais auprès du CCBB pour ses deux clients: les basketteurs Samba Dia et Sabri Lontadila, lésés selon lui par le club de Cognac.

Une somme conséquente pour une structure déjà en délicatesse de trésorerie. A l'audience d'hier, aucune voix cognaçaise n'est venue apporter la contradiction: ni l'avocat du club, Maître Olivier Géral, du barreau d'Angers, retenu par une autre affaire; ni aucun dirigeant, alors que le président Didier Gois a récemment démissionné, laissant place à une direction collégiale de sept administrateurs. Le prononcé du tribunal sera communiqué le 9 juin à 9 heures. Les deux parties auront un mois pour faire appel.



Samba Dia lors de sa première saison sous les couleurs du CCBB. Photo archives CL

D'ici là, la saison sportive du CCBB, encore en course pour les play-offs, sera achevée. La demande de résiliation judiciaire du contrat de Samba Dia, qui arrive à échéance le 31 mai, n'aura alors plus de sens.

C'est, à l'origine, ce qui avait motivé l'intérieur cognaçais à se tourner vers les prud'hommes l'été dernier. S'estimant poussé vers la sortie et dénonçant des salaires non versés. De report en report, l'affaire est arrivée hier à l'audience alors que le joueur, gravement blessé en octobre après deux journées de championnat, ne jouera plus sous les couleurs cognaçaises.

## Le CCBB rêvait de Pro B

Un drôle d'épilogue pour un joueur en qui le club avait fondé beaucoup d'espoirs. C'était en juin 2013. Le CCBB rêve alors de Pro B. Et croit faire un gros coup en liant son destin pour trois ans - chose rare en basket - à l'ex-joueur de Pro A (Roanne, Dijon) et Pro B (Chalons en Champagne).

Un contrat évolutif très intéressant pour Samba Dia: 2 075 € bruts

pour 25 heures de travail + logement de fonction pour la saison 2013-2014. Puis 6 150 € bruts + logement pour les deux suivantes. «Le club s'est alors aperçu qu'il n'avait pas les moyens de ses ambitions et n'a pu payer le joueur», souligne l'avocat, du barreau de Caen, qui chiffre à 44 000 bruts les traitements non-perçus.

A salaire élevé, train de vie conséquent: Samba Dia, parfois à découvert, réclame 5 000 € d'agios bancaires (!)

Relégué en N2, plombé par une dette de 300.000€, le club tente en vain de s'en séparer cet été. «Il a compris que le club ne voulait plus de lui», souligne son avocat en évoquant aussi la volonté du club de le «priver de vacances pour encadrer des camps de basket et d'escalade alors qu'il n'a pas les diplômes. Et on ne lui a pas communiqué la date de reprise de l'entraînement». Il faut dire que le plus gros salaire du club aura souvent pointé à l'infirmerie et pas franchement apporté la plus-value sportive escomptée: fracture d'un cinquième métatarse lors de la première avant-saison, blessure au poignet

## L'avocat du CCBB évoque un accord

Joint hier, l'avocat du CCBB Maître Olivier Géral assure que le litige entre les deux joueurs et le club a été régularisé. «On a trouvé un accord», soutient ce dernier qui prétend que l'audience d'hier à laquelle il n'a pu assister était «un jugement en deniers et quittances», destiné à chiffrer le préjudice par la partie civile.

la deuxième année, et enfin rupture du tendon d'Achille en octobre dernier lors de la deuxième journée de championnat de N2.

«Je crois qu'il n'a pas toujours été sérieux et investi, c'est pour ça que les deux parties à un moment se sont échauffées», glisse l'avocat du club maître Olivier Géral joint hier après-midi au téléphone.

Au total, entre arriérés et indemnités, c'est une ardoise de 73 000 € que l'avocat de Dia a présenté.

## De CDD à CDI ?

Le cas de l'ex-joueur Sabri Lontadila, absent de l'audience, aujourd'hui à Aubenas (N2) et qui émargeait à 1500€ brut, est moins lourd. Ce n'est pas le CCBB cette fois qui est visé mais l'OCPC basket développement (Quest Charente Pays de Cognac) avec qui il avait signé un contrat d'animateur en CDD de douze mois entre août 2014 et juillet 2015, rompu avant l'heure en mai 2015.

«Un des satellites du club qui pouvait signer des contrats et les cacher à la Fédération», soutient Maître Mottais, qui estime le manque à gagner et le préjudice pour son client à 11 000 €, en demandant au passage la requalification du CDD en CDI.

# Fumer au lycée reste interdit

Danger terroriste ou pas, l'interdiction de fumer dans les lieux publics et spécialement les cours de récréation des lycées et collèges doit être respectée, a estimé la justice hier

**P**as question pour les lycéens de fumer dans la cour, même en période de menace d'attentat: la justice a suspendu hier la création d'une zone fumeurs dans un établissement des Hauts-de-Seine, une décision que le gouvernement entend faire respecter dans toute la France.

Après les attentats du 13 novembre, les ministères de l'Éducation et de l'Intérieur avaient accordé, via des circulaires, une tolérance provisoire au nom de la sécurité des élèves, afin d'éviter les attroupements de lycéens à l'extérieur des établissements.

«Un lycée sur deux», selon l'association Droits des non-fumeurs (DNF), avait permis aux élèves de fumer dans l'enceinte de l'établissement. Avec le Comité national contre le tabagisme, DNF a porté l'affaire



Après les attentats du 13 novembre, les ministères de l'Éducation et de l'Intérieur avaient accordé une tolérance provisoire au nom de la sécurité des élèves, afin d'éviter les attroupements de lycéens à l'extérieur des établissements.

Photo archives AFP

”  
Je ferai en sorte que cette ordonnance soit appliquée par les chefs d'établissements

faire devant les tribunaux, espérant mettre fin à cette exception «illégal».

Saisi en référé (procédure d'urgence) du cas du lycée Paul-Lapie de Courbevoie (Hauts-de-Seine), le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a suspendu la décision du chef d'établissement d'autoriser les

lycéens à fumer dans la cour.

Le juge demande au procureur «d'assurer le respect des dispositions du code de la santé publique interdisant de fumer dans les établissements scolaires».

La ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, a promis de faire appliquer cette décision, rappelant que l'autorisation de fumer n'était qu'une «mesure exceptionnelle de sécurité pour les élèves», afin «d'éviter les attroupements à l'extérieur des lycées».

«Ce que vient de nous dire le tribunal administratif, c'est que ce n'est pas possible, c'est illégal. Je prends acte de cette décision, je ferai en sorte que cette ordonnance soit appliquée par les chefs d'établissements», a-t-elle déclaré lors d'un point de presse.

Les élèves pourront donc retourner fumer à l'extérieur, mais en cas de «menace imminente» pour la sécurité des élèves, un «protocole de confinement» sera appliqué et les élèves ne pourront pas fumer.

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, qui s'est prononcé dans le cadre d'une procédure d'urgence, doit encore trancher sur le fond, mais la date de l'audience n'a pas encore été communiquée.

Outre cette requête en référé, les deux associations antitabac ont saisi, pour le même motif, le tribunal administratif de Paris des cas des lycées Voltaire (XI<sup>e</sup> arrondissement) et Rodin (XIII<sup>e</sup>). Le tribunal, qui a refusé de statuer en urgence, se penchera sur la question le 9 mai.

Les associations antitabac ont sa-

lué la décision du tribunal et exigé que l'interdiction de fumer soit à nouveau strictement appliquée dans tous les lycées de France.

«Maintenant que la justice s'est prononcée, et que leur ministre de tutelle a donné l'instruction claire qu'ils attendaient, les procureurs doivent mettre fin immédiatement à ces situations illégales», écrit DNF.

L'Alliance contre le tabac se félicite de son côté d'«un retour à la raison».

La loi Evin interdit depuis 1991 de fumer dans les locaux à usage collectif et les transports, sauf en zone «fumeurs». Un décret de 2006 a ensuite imposé une interdiction totale dans tout lieu public, y compris les cours de récréation des lycées et collèges.